

Saint-Egrève

le journal

N°249
SEPTEMBRE 2018

DOSSIER

EDUCATION

C'est la rentrée !





Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement paysager
...

-10%
sur présentation
de ce journal



ECRAM

Le savoir-faire artisanal

Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

Tél. 04 76 75 46 88 **DEVIS GRATUIT**
Fax 04 76 75 67 08

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève



GROUPE Jacob Boyer Torrollion IMMOBILIER

Entre une grande marque et une enseigne locale, choisissez les 2 !



EXCLUSIVITÉ LOCATION

SASSENAGE
1 av. de Romans
1 P+C 28 m², 5^e ét. BE. Chauff. collect. Double vitrage. Loyer 400 € + ch. 40 €. FA 364 € dont EDL 84 €. Caution 400 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE
24 rue A. Muguet
1 P+C 27 m², 9^e ét. avec asc. Cave, cellier. Chauff. collect. Loyer 380 € + ch. 60 €. FA 351 € dont EDL 81 €. Caution 380 €. Dispo de suite. DPE : E.

SAINT-EGREVE
10 rue de la Gare
3 P+C 54,10 m² 1^{er} ét. Bon ensoleillement. Balcon. Cave. Chauff. ind. gaz. Loyer 552 € + ch. 28 €. FA 580 € dont EDL 162 €. Caution 552 €. Dispo de suite. DPE : D.

SAINT-EGREVE
Villa récente
5 P+C de 97,45 m², 2 niveaux. Terrain 393 m². Garage. 3 ch. 1 bureau. 2 Sdd. Loyer 1309 €. FA 1192 € dont EDL 292 €. Caution 1309 €. Dispo de suite. DPE : B.

SAINT-EGREVE
12 rue des Bonnais
2 P+C 42 m², 2^e ét. avec asc. Calme. BE. Balcon. Cave. Chauff. ind. gaz. Loyer 514 €. FA 520 € dont EDL 126 €. Caution 514 €. Dispo de suite. DPE : D.

www.jbt-immobilier.com

SAINT-ÉGRÈVE à côté de la Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle

04 76 940 940



À ST-ÉGRÈVE DU T3 AU T4

RÉSIDENCE HAUT DE GAMME
Secteur Mairie



CO SY
Corner

- Résidence à taille humaine, nichée au cœur d'un espace paisible, verdoyant et résidentiel
- Espaces de vie confortables et lumineux prolongés par de belles terrasses orientées plein sud

TRIGNAT RESIDENCES

04 76 15 21 21
trignat.fr



édito

Daniel Boisset
maire de Saint-Egrève

C'est la rentrée à Saint-Egrève, nos six groupes scolaires gérés par la Ville ont été préparés à accueillir les 1600 élèves de maternelle et d'élémentaire. Pendant toute l'année, et particulièrement pendant l'été, nos services rénovent les bâtiments et améliorent l'ensemble des infrastructures dédiées à l'accueil des jeunes Saint-Egrévois. Cette année l'accent est mis sur le groupe scolaire Barnave qui va connaître une rénovation en profondeur. Ce chantier, qui durera plusieurs mois, a été anticipé par la Ville en accord avec les enseignants et les parents.

Nous investissons sans cesse pour faire de l'école et de l'éducation une priorité, au même titre que l'associatif. Permettre l'échange et l'ouverture sur le monde sont des valeurs de la municipalité que nous mettons en avant. Ainsi j'ai la ferme volonté que la ville de Saint-Egrève reste accueillante et propice au développement de chacun. Le 8 septembre nous mettrons les nouveaux arrivants à l'honneur par une réception en mairie et nous célébrerons les associations avec le Forum annuel. J'invite tous les Saint-Egrévois à rejoindre ces moments qui permettent la proximité et l'entraide.

Je dirais également un mot sur l'été qui vient de s'écouler. Je remercie l'ensemble des services de la Ville pour leur mobilisation. J'ai évoqué la rénovation des écoles mais je pense aussi au service des sports avec la piscine, à la jeunesse avec les nombreuses activités qui ont été proposées à nos enfants mais également à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre pour faire que la période estivale soit animée et chaleureuse tout en assurant votre sécurité. Tous ces hommes et ces femmes font que notre ville ne s'arrête pas de vivre et que vous retrouvez à la rentrée le Saint-Egrève que vous avez quitté le temps d'une pause bien méritée.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée !

Chaleureusement, votre maire,

Daniel BOISSET

4-9 | les actualités

Associations en fête : lancement de saison

Les jardins de la solidarité s'installent à la MSF

Le futur PDU soumis à enquête publique

Moins d'eau pour la zone humide



| la Ville | 10-11 |

Participation

Reflets de Vence cherchent artistes

Sécurité

Gendarmerie, nouvelle organisation,
nouveau lieutenant



| Dossier

12-15

Education

C'est la rentrée

| les loisirs | 16-19

Focus

Une année spectaculaire

Événement

Sport boules : l'événement de la rentrée

Entêtante brocante



20 Info pratique

21 Petites annonces

22 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 900 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Dépôt légal : septembre 2018
Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Directeur de Publication : Véronique Jaubert

Rédacteur en chef : Amandine Venet

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication

Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps ■ Impression : Imprimerie du Pont de Claix
Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



Faire son show avec le BTR

Événement glisse urbaine de la rentrée, le “contest” BMX, trottinette, rollers, invite le 30 septembre, tous les jeunes de la Ville (et au-delà) à prendre leur envol depuis le skate parc du Pont de Vence.



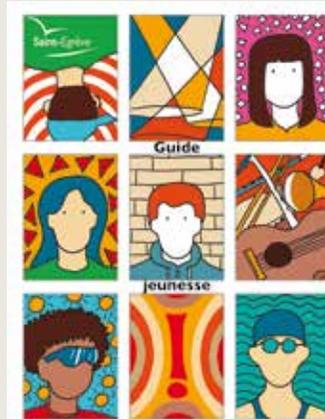
L'inscription à l'année au pôle jeunesse pour les 12-25 ans ne coûte que 5 € et ouvre l'accès au Patio et à une tonne d'activités !

Il faut avoir le cœur bien accroché pour se lancer dans le BTR show. Programmé pour le dimanche 30 septembre de 14h à 17h30, la septième édition de ce rendez-vous des riders passe cette année en “mode tranquille”. “Si tout le volet glisse et spectacle est maintenu, on ne pense pas organiser le “contest” dans sa forme initiale. Cette année, il ne devrait pas y avoir de jury car on s’est aperçu que cela pouvait inhiber certains jeunes qui ont un peu peur ou un peu honte de se confronter aux meilleurs” explique Baligh Ziat, coordinateur du pôle jeunesse qui met en place l’événement avec des utilisateurs du skate park. L’organisation, cette année, se

veut donc plus ouverte à tous les niveaux. Plusieurs animations comme une initiation BMX, assurée par Titouan Villeneuve, spécialiste de la question, et l’après-midi “ambientée” par un DJ convié à mixer en “live” sont évidemment de la partie. Adeline Perroud, adjointe à la jeunesse précise de son côté que “la Ville profite de l’occasion pour faire passer des messages de prévention routière auprès des jeunes”. Pour cela, différents ateliers sont proposés comme des simulateurs de chocs automobiles ou d’alcoolémie ou encore une initiation moto, pilotée par la Police Nationale. ■

Demandez le programme !

On est peut-être pas sérieux quand on a 17 ans mais on peut envisager sérieusement les meilleurs plans pour profiter à 1000% de sa jeunesse. Pour ce faire la ville vient de ré-éditer son guide jeunesse. Toutes les infos susceptibles d’intéresser adolescents et jeunes adultes y sont compilées... Disponible au Patio, le document l’est aussi sur le site de la Ville. ■



saint-egreve.fr/496-guide-jeunesse.htm

Orientation express

Pour la seconde année consécutive, une quinzaine de jeunes du Canton ont participé à “SOS orientation il reste des places”. L’événement, organisé par le Pôle Jeunesse, la Maison Familiale Rurale, la MEEN et l’APASE, est ouvert aux lycéens qui n’ont pas encore trouvé une formation qui leur convient avant l’été. L’occasion pour eux d’explorer de nouvelles pistes professionnelles et surtout de s’orienter vers des études qui leur correspondent.

(40) C’est le nombre de places disponibles au pôle enfance, qui fonctionne à “plein régime” depuis le 20 août.

Zapping du mois

JUILLET

Jeudi
19



Vacances actives

Trois chantiers vacances, réservés aux 16-18 ans, ont été organisés par la Ville durant le mois de juillet. Ces vacances actives ont permis à une quinzaine de Saint-Egrévois de travailler pendant une semaine et d’être pour cela rémunérés au Smic horaire. Intervenant pour réaliser des peintures dans des immeubles ou dans les cours de l’école de la gare (notre photo), les jeunes se sont familiarisés au monde du travail et à ses contraintes.

Associations en fête : lancement de saison !

Après les écoliers, c'est au tour des associations saint-égrévoises de commencer une nouvelle année scolaire. Samedi 8 septembre, dès 14h, "Associations en fête" donne le top départ de la rentrée des loisirs.



"Associations en fête", une manifestation dont le succès ne se dément pas

Grande manifestation qui réunit chaque année plus de 80 structures dédiées aux sports, aux loisirs et aux solidarités, "Association en fête" s'est imposée comme le rendez-vous incontournable qui permet à tous de prendre le pouls du tissu associatif local. Il faut dire que

pour l'occasion, les bénévoles mettent les petits plats dans les grands afin d'accueillir le public qui baguenaude de stand en stand et découvre des activités d'une richesse inouïe. En plus des inscriptions aux nombreuses activités proposées tout au long de l'année, les membres des

associations se mobilisent pour présenter des démonstrations de leurs (multiples) talents. Danse, sport, musique... Il y en a pour tous les goûts ! Aux côtés des associations, les services municipaux comme le pôle jeunesse, la bibliothèque et bien d'autres participent aussi à cette mobilisation

générale. Ils présentent, eux-aussi, les activités et aides directes et indirectes que la Ville propose aux Saint-Egrévoises et aux associations pour les accompagner dans leurs initiatives. ■

À noter : en cas de pluie, la manifestation se déroule à l'Espace Robert Fiat.

DEMANDE DE SUBVENTION : les dossiers de demande de subvention doivent être retirés auprès des services municipaux ou téléchargés sur saint-egreve.fr et être transmis (dûment complétés) à la Ville au plus tard avant le 1^{er} octobre prochain !

Des associations soutenues

Saint-Egrève compte environ 120 associations dont près de 80 sont attendues le 8 septembre. En plus des 7 500 m² de locaux mis à leur disposition ainsi que du soutien logistique et humain que fournit régulièrement la Ville, 40 associations saint-égrévoises sont financièrement soutenues par la municipalité qui, l'an passé, a consacré 712 000 € de subventions au monde associatif. Cette somme permet notamment d'attribuer 360 000 € à l'USSE, 218 300 € à l'Association Familiale, 46 000 € à l'association MJC, 8 000 € à la Confédération Syndicale des Familles et 6 000 € au Sou des écoles.

WELCOME À SAINT-ÉGRÈVE : une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est organisée en mairie samedi 8 septembre à 11h. L'occasion d'échanger avec le maire, les élus du conseil municipal ainsi que les responsables associatifs qui ont été conviés à l'événement

Zoom sur... la Maison des associations

Depuis 2011, la Maison des associations du Parc Barnave s'est imposée comme un des centres de gravité du tissu associatif local. L'espace, mis à la disposition des bénévoles, est un véritable lieu ressource. Grâce à son fond documentaire et aux agents municipaux qui y sont affectés, les responsables associatifs sont conseillés et épaulés dans leurs démarches. "Il est même possible d'organiser des formations collectives ou individualisées en fonction des demandes des responsables associatifs", explique-t-on sur place. En outre, quatre bureaux et deux salles de réunions sont



aussi disponibles pour les associations. ■

Contact/réservation de salles : 04 76 94 90 59 / maisondesassociations@mairie-stegreve.fr.

Les abeilles font le buzz à Fiancey

C'est la nouvelle qui fait le buzz dans le landerneau des jardins familiaux : depuis le 19 mai, les membres de l'association se sont adjoint les services de zélés collaborateurs ailés en installant deux ruches au milieu des potagers de Fiancey.

A Fiancey, sept jardiniers portent une attention toute particulière à deux essaims d'abeilles fraîchement installés sur place. Novices en matière d'apiculture, ils se sont formés à cette activité avec le syndicat apicole dauphinois et se sont pris de passion pour ce nouveau volet de leurs loisirs. Cet été, alors que les humains apprennent à connaître les abeilles, celles-ci pour leur part s'affairaient à coloniser leur nouveau domaine. "On ne va pas récolter de miel cette année. On laisse les abeilles se constituer leur stock", explique François Tarricone, président de l'association qui gère les 130 parcelles disponibles sur la commune. Celui-ci rappelle d'ailleurs volontiers qu'à la base, les jardiniers n'étaient pas spécialement en attente d'une grosse production de produits de la ruche mais qu'ils étaient plutôt "intéressés par le travail



Après ceux de Fiancey, trois nouveaux jardiniers de Rochepleine devraient être formés à l'apiculture. de pollinisation des abeilles (...)". Lancé par l'association, ce projet dont le budget total s'élève à 650€, a bien évidemment été soutenu par la Ville. Il a également séduit la Métropole et le Conseil départemental qui ont subventionné l'achat du matériel et des essaims. Cette initiative, dont les premiers retours sont "excellents", d'après François Tarricone, s'inscrit dans une série de projets visant à développer une gestion encore plus respectueuse de l'environnement des jardins familiaux. Cela passe par exemple par la généralisation du "compostage et du lombricompostage pour réduire les 12 tonnes de déchets verts générés chaque année" par les potagers. Pour mémoire, 13 400 m² de terrains sont alloués par la Ville à l'association des Jardins Familiaux. Créés en 1982 à Fiancey, sur une emprise de 10 000 m² environ, ils ont été complétés en 2006 avec les 3 400 m² de jardins familiaux de Rochepleine. ■

Zapping du mois

JUILLET

Lundi
23



Récolte aux jardins partagés

Malgré le printemps pluvieux, le potager du jardin partagé a été particulièrement généreux pour les jardiniers qui s'en occupent. Tout l'été, les Saint-Egrévois et patients de l'hôpital, qui participent à cette initiative collaborative, ont récolté les fruits – et surtout les légumes – de leur travail. Coordonnés par l'association Vivre Ensemble le Handicap Psychique et la Maison des Solidarités et des Familles, ce lieu est l'un des deux espaces d'agriculture partagée de la commune.

Les jardins de la solidarité s'installent à la MSF

Les nouveaux jardins de la solidarité tiendront une permanence à la Maison des Solidarités et des Familles le jeudi 13 septembre de 17h à 19h. L'occasion pour les Saint-Egrévois de rencontrer les habitants pour présenter ce chantier d'insertion basé à Moirans. Il propose à ses adhérents-consommateurs des paniers bio dont les produits sont cultivés par une équipe de huit permanents qui accompagne 28 personnes en contrats aidés. L'association reconnue d'utilité publique compte 300 adhérents environ et gère notamment quatre hectares de terrain agricole. ■

En savoir + : 04 76 56 05 40 ou jardins-solidarite.fr



© Nicolas-Torres

Une affaire de famille

Un carrefour express a ouvert ses portes début juillet dans le quartier de Prédieu. Sandrine et Thierry Laumonier, gérants, et leur fils Steven, associé, ont ainsi quitté le centre de la France pour Saint-Egrève.

Depuis trente ans, Thierry était gérant d'une cordonnerie et Sandrine tenait un pressing à son compte à Montluçon. Ils ont fait le choix d'ouvrir une affaire ensemble et l'opportunité du commerce de proximité de Prédieu s'est présentée à eux. "Nous avons un ami qui s'est franchisé et l'on s'est dit : pourquoi pas nous !", explique Sandrine, en précisant "nous ne pensions pas aller si loin mais lorsqu'on nous a proposé de venir ici... nous n'avons

pas hésité !" Ils ont donc vendu maison, commerces et se sont installés sur la métropole. Steven, leur fils, les a suivis dans cette aventure. À 23 ans, avec cinq ans d'expérience de manager dans une enseigne concurrente, il a saisi cette opportunité et s'est associé. À la famille s'ajoute un employé saint-égrévois à temps plein et, peut-être à la rentrée, une nouvelle embauche pour compléter l'équipe.

Si l'essentiel des produits sont de la marque maison, 15 % sont des produits locaux et régionaux et en septembre du bio en vrac sera proposé. Thierry quant à lui n'a pas complètement mis de côté son ancien métier et propose également un atelier de fabrication de clefs. ■



Carrefour express

1 bis rue de Prédieu

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 7h à 21h / Le dimanche de 8h à 13h / Ouvert les jours fériés.

Je crée ma boîte

Le forum "Je crée ma boîte", organisé par la Métro, Grenoble et "Je crée dans ma région" se déroule pour la première fois à Saint-Egrève et est exceptionnellement organisé un week-end, le samedi 6 octobre.

L'événement "Je crée ma boîte" doit permettre aux futurs entrepreneurs de se renseigner et d'avoir un premier contact avec des organismes d'appui à la création d'entreprises et d'activités.

Vous avez une idée, un projet de création d'activités ? Vous avez des questions, besoin d'échanger, de rencontrer des organismes qui peuvent vous accompagner dans votre projet ? Rendez-vous le 6 octobre de 8h45 à 13h30, à l'Espace Robert Fiat.



Carole, créatrice du foodtruck "Le camion des copains"

Programme

- 8h45 : accueil
- 9h - 12h45 : entretiens individuels avec des professionnels de la création (inscription le jour même, dans la limite des places disponibles).
- 9h30 - 11h : conférence "Comment ont-ils créé ?"
- 11h15 - 11h45 : échanges entre porteurs de projets (sur inscription le jour même)

- 12h - 13h : conférence "Je finance mon projet"
 - 13h : remise des prix
- À noter : participez au concours d'idées et gagnez un chèque de 300 euros de soutien à la création sur vos futures opérations de communication, vos besoins en formation ou en expertise.
- + d'infos : jcreemaboite.biz / 04 57 38 49 82

Forum emploi

Du 4 au 11 octobre, Grenoble Alpes-Métropole et Pôle emploi organisent le Forum emploi. Digital, commerce, industrie, restauration... de nombreux secteurs sont représentés et près de 120 recruteurs du bassin grenoblois proposeront plus de 900 postes à pourvoir.

À Saint-Egrève, une journée dédiée aux métiers du digital se déroulera le vendredi 5 octobre à l'Espace Robert Fiat. À cette occasion, afin de sensibiliser aux métiers du numérique, Pôle emploi animera des ateliers ainsi que des tables rondes, avec la participation d'entreprises et d'organismes de formation. La MEEN (Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron) sera présente pour sensibiliser les publics à la digitalisation des métiers.

Programme de la semaine

Tous les jours de 9h30 à 12h, sur inscription auprès des réseaux de professionnels du PLIE (parcours emploi renforcé), du Pôle emploi, des missions locales ou de Cap emploi. Entrée libre de 13h30 à 17h

Judi 4 octobre : commerce et grande distribution (Grenoble, Patinoire Pôle Sud)

Vendredi 5 octobre : digital (Saint-Egrève, Espace Robert Fiat)

Mardi 9 octobre : services aux entreprises (Seyssins, Le Prisme)

Mercredi 10 octobre : services à la personne (Le-Pont-de-Claix, Foyer municipal)

Judi 11 octobre : industrie et transport (Saint-Martin-d'Hères, L'Heure Bleue)

+ d'infos : bit.ly/2lgNjec

Le futur PDU soumis à enquête publique

Enjeu à la croisée des chemins du développement économique, de l'aménagement du territoire, de l'environnement et de la santé publique, les déplacements sont l'une des préoccupations quotidiennes de toute métropole.



Elaboré par le SMTC à l'échelle des 49 communes de la métropole, le Plan de Déplacements Urbains (PDU), est soumis à enquête publique du 17 septembre au 19 octobre. Ultime étape de l'adoption de ce PDU, cette enquête se déroule notamment en mairie de Saint-Egrève (aux heures d'ouverture) où un registre est

disponible. Le PDU est un outil de programmation qui liste les actions à mettre en œuvre ou à étudier en termes de déplacements. Il doit permettre d'anticiper les évolutions de tous les transports de personnes et de marchandises d'ici à 2030. Il fait l'objet d'une collaboration étroite entre le SMTC, ses partenaires institutionnels, les

acteurs du monde économique et social, les associations, les représentants de la société civile et les habitants.

Concertation

Lancée en 2016, l'élaboration de ce document a fait l'objet de plusieurs concertations. Elle a été faite en prenant en compte sept objectifs fonda-

teurs comme la contribution à la lutte contre le changement climatique, à la sobriété et à la transition énergétique, l'amélioration la qualité de l'air et la santé publique, la réduction du coût économique global des déplacements ou encore la fiabilisation des conditions de déplacement des personnes et des marchandises. ■

A480 : Une enquête publique relative au projet d'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau dans la traversée de Grenoble se déroule du 3 septembre au 3 octobre. Un registre est disponible en mairie de Saint-Egrève et le commissaire enquêteur y tiendra une permanence le 17 septembre de 14h à 17h.

Cheminer avec la Métrorando



Deux fois par an, la Métropole propose une grande randonnée gratuite ouverte à tous, afin de découvrir des sentiers du territoire. Dimanche 30 septembre, les marcheurs sont conviés à prendre le départ, depuis le parc de Fiancéy, pour s'en aller faire un tour du côté de Proveyzieux avant de revenir en fin de journée sur les rives du lac de Fiancéy. Trois parcours de 6,5km, 12,5km ou 17,5km sont proposés. Pour participer, rendez-vous au parc entre 8h et 10h30.

En savoir + : 04 76 59 57 43 ou lametro.fr/sentiers

Les Vers verts

Le saviez-vous ? La Métropole met gratuitement à disposition des habitants des 49 communes des composteurs et des lombricomposteurs. Pour profiter de cette initiative et participer activement à faire diminuer le volume des déchets collectés, il suffit d'en faire la demande en ligne sur le site de la Métro.

À noter : chaque composteur individuel est accompagné d'un bioseau et d'un guide du compostage. Pour les lombricomposteurs, la mise à disposition est assujettie à la participation du bénéficiaire à un atelier de découverte du lombricompostage, assuré régulièrement par la collectivité. Attention, si lors de la mise à disposition



du lombricomposteur un livret de l'utilisateur est bien donné à l'acquéreur, les vers de terre, nécessaires au fonctionnement du système, ne sont pas fournis par la collectivité. ■

En savoir + : mesdechets.lametro.fr

Moins d'eau pour la zone humide

Cet été, la Ville a recherché une solution pour résorber la mare qui s'est formée au niveau des aménagements paysagers récemment créés aux abords du nouveau pôle enfance. En effet, la dépression dans le terrain s'est, au printemps dernier, transformée en une retenue d'eau. "Cette petite mare d'eau pluviale est due à la nature de la terre", explique-t-on au bureau d'études de la Ville qui, cet été, a travaillé avec des entreprises spécialisées dans le terrassement pour solutionner ce problème. "Pour remodeler les terres, il faut utiliser des engins de chantiers lourds et donc il fallait attendre que la mare se résorbe. Or, plusieurs épisodes orageux ont contribué à empêcher l'infiltration



de l'eau et donc l'intervention de la Ville a dû être repoussée en septembre", précisent les techniciens qui rappellent toutefois

L'infiltration des eaux pluviales est rendue difficile par des sols argileux que "le secteur était surveillé afin de s'assurer que les moustiques tigres n'y prolifèrent pas. Heureusement, le site a vite été colonisé par des batraciens qui sont sans doute le meilleur insecticide qui soit !" ■

TRAVAUX MÉTRO : pendant l'été, les équipes métropolitaines sont intervenues pour réaliser des opérations de désherbage (manuel et mécanique) des trottoirs et pour gravillonner certaines voiries

CRÈCHES : de petits travaux ont été menés cet été dans les multi-accueils de la ville. À La Gare, un cheminement a été repris dans le jardin, les sols souples des jeux extérieurs ont été refaits à Fiancey et aux Mails une clôture et un store ont été installés



Premiers coups de pioche

Le 7 septembre, les élus du Sivom du Néron ont prévu de donner les premiers coups de pioche de la future piscine intercommunale et ainsi lancer officiellement le chantier.

Les travaux de terrassement lancés, ils devraient se poursuivre pendant un mois et être suivis par les fondations. Dès novembre ce sera au tour du gros œuvre et le chantier se poursuivra jusqu'en 2020, date de l'ouverture prévue de l'équipement. Pour mémoire, la future piscine intercommunale

conçue par le groupement d'architecture Berthomieu-Bissery-Mingui, TPF ingénierie et Atelier LD proposera un espace couvert d'une surface de plancher de 2 487 m² environ dans lequel on retrouvera notamment un bassin sportif de 375 m², un bassin de loisir de 120 m² et une pataugeoire de 30 m²,

sans compter les vestiaires, les sanitaires et les locaux administratifs. Elle sera coiffée d'une toiture végétalisée pour une meilleure intégration paysagère. Enfin, l'espace extérieur comprendra un bassin de 290 m² dédié à la détente bordé par une pelouse solarium de 1500 m². ■

Les rénovations continuent

La campagne de rénovation des toilettes publiques continue.

Après celles du marché et du parc de Fiancey, cet été, la Ville a mené les travaux de reconstruction des sanitaires du parc Barnave. Ravagés par un incendie, ces locaux ont été proprement déconstruits pour être remplacés par un équipement automatique. À Fiancey, le bâtiment installé près des tennis a été désaffecté pour être transformé en local de rangement réservé aux jardins familiaux tandis qu'un module automatique a été mis en place à côté. Enfin, dès ce mois de septembre, le petit chalet au niveau du rocher d'escalade de Rochepleine doit aussi faire l'objet de travaux de réfection.

Coût des travaux : 160 000€.

Sécurité/prévention

Gendarmerie, nouvelle organisation, nouveau lieutenant

Arrivé début août à la gendarmerie de Saint-Égrève, Frédéric Gros y remplace le lieutenant Julien Ravoire. Après la cérémonie de sa prise de commandement prévue le 1^{er} octobre, il dirigera pour les quatre années à venir cette unité de 21 gendarmes au service des communes de Quaix-en-Chartreuse, Proveysieux, Sarcenas et Saint-Égrève.

Fils de militaire, Frédéric Gros, a découvert la région grenobloise en effectuant son service national au sein du 93^e RAM de Varcis Allières et Risset. Depuis il n'en est plus parti ou presque. Il a ensuite étudié à l'école de sous-officier de Gendarmerie du Mans avant de revenir sur la région, tout d'abord à l'escadron de gendarmerie mobile de Grenoble. "La gendarmerie mobile c'est très formateur," explique le lieutenant, "Cela m'a permis d'exercer des fonctions au Kosovo, détaché auprès de la KFOR, ou encore en Martinique et à Tahiti." Une expérience qu'il a ensuite poursuivie à Vizille puis à Moirans, où il y était encore il y a quelques semaines en tant qu'adjutant chef. Suite à la réus-

site du concours d'Officier de gendarmerie, ce père de famille de deux enfants, a été muté dans la caserne de Saint-Égrève, son premier choix. "Cette brigade est une opportunité professionnelle et personnelle. Ma femme travaille sur Grenoble, ce qui permet de concilier nos activités respectives et notre vie de famille."

Depuis des années, la gendarmerie et la municipalité font des points réguliers pour aborder les sujets de sécurité. Frédéric Gros souhaite renforcer plus encore la collaboration entre son unité et la police municipale, notamment sur la prévention, explique-t-il en précisant "Depuis quelques années, la gendarmerie a perdu le contact avec la population, et



Frédéric Gros, commandant de brigade

cela est d'autant plus accentué en zone périurbaine. Je souhaite renforcer nos liens avec les familles et les commerçants. Plus de proximité c'est plus de prévention, donc moins de délinquance." précise le lieutenant. Épaulé par Stéphane Richalet, son adjoint, Frédéric

Gros complétera ses missions avec de la prévention dans les établissements scolaires en partenariat avec la mairie, notamment avec les opérations "permis piétons" et "permis internet" à destination des enfants. ■

La brigade en chiffres

22 gendarmes dont 5 femmes avec une moyenne d'âge de 32 ans interviennent 25 à 30 fois par semaine

Une brigade d'intervention plus réactive



Depuis le 18 juin dernier, une brigade de gestion des événements a été mise en place. Elle regroupe les unités de Saint-

Égrève, Sassenage, Voreppe et la Communauté de Brigade (Cob) de Renage, soit un effectif global de près de 100 gendarmes.

Cette expérimentation, jusque là testée seulement dans le Lot-et-Garonne, est aujourd'hui la seule en Isère. Elle a pour objectif de réduire les délais d'intervention, notamment la nuit. Le principe : sur l'ensemble du territoire des cinq unités, des astreintes, constituées à tour de rôle dans les différentes brigades, sont organisées toutes les six heures. Dès qu'une intervention (cambriolage, accident, état d'ivresse...) est nécessaire,

c'est l'équipe d'astreinte qui est sollicitée, quel que soit le lieu ou cela se passe. "L'équipe d'astreinte est toujours prête à intervenir. Même si elle est plus loin que la brigade concernée, ces gendarmes mettront moins de temps pour arriver sur le lieu d'intervention que ceux qu'il faut encore mobiliser et équiper," explique le lieutenant, en précisant "Cela reste transparent pour les usagers et nous sommes plus réactif". ■

NOËL DES SENIORS : pour les fêtes de Noël, les Saint-Egrévois de 70 ans et plus, n'ayant jamais bénéficié du repas ou du colis de Noël, peuvent s'inscrire au CCAS avant le 14 septembre. En savoir + : 04 76 56 53 47, ccas@mairie-st-egreve.fr

Participation

Reflets de Vence cherchent artistes

Le promoteur Cogedim construit actuellement le programme immobilier "Reflets de Vence". Il offrira 88 logements le long de la Vence, à l'angle de la rue Paviot et de la route de Grenoble. Un appel à projet artistique a été lancé. Explications.



Particularité architecturale de cet immeuble, deux percées sont aménagées le long de la RD 1075 afin d'ouvrir des perspectives visuelles vers le massif du Vercors. Pour participer à la mise en valeur de ces "fenêtres" sur les montagnes, Cogedim a lancé un concours ouvert aux artistes. "L'initiative remonte au mois de juin dernier", explique Clément Frossard, qui a suivi le dossier pour le compte de la Ville. Fin juillet, "quatre artistes venus de disciplines différentes

avaient déjà fait acte de candidature", précise-t-il. L'œuvre retenue devra permettre d'attirer les regards vers les montagnes mais aussi d'offrir à tous les Saint-Egrévois la possibilité de s'approprier ce nouvel espace.

Consultation

Les projets sélectionnés doivent être soumis à consul-

tation. "Les artistes ont jusqu'au début du mois de septembre pour peaufiner les esquisses de leur projet. Tous les Saint-Egrévois sont invités à découvrir les projets jugés recevables lors d'une exposition en mairie du 17 au 27 septembre, date à laquelle chacun pourra voter pour l'œuvre qu'il préfère", précise Yann Nguyen, responsable du service urbanisme de

Saint-Egrève. "L'objectif est que l'œuvre sélectionnée soit réalisée rapidement pour qu'elle puisse être livrée avec les premiers logements en novembre prochain." Si un budget de 5 000 € a été débloqué par l'aménageur, la Ville, qui soutient cette initiative originale, se déclare aussi prête à participer financièrement à celle-ci. Affaire à suivre... ■

Ciné ma différence, troisième !

Le 22 septembre prochain, La Vence Scène accueille la troisième séance de "Ciné ma différence". Lancées en janvier dernier à Saint-Egrève, ces projections sont à l'image de celles proposées par "Mon Ciné" à Saint-Martin-d'Hères. Elles rendent le cinéma accessible à des enfants et des adultes en situation de handicap. Ces séances sont ouvertes à tous les spectateurs, moyennant quelques adaptations comme un son moins fort ou une lumière tamisée et des bénévoles sont présents pour les accompagner en cas de besoin. "Un temps d'information animé par une coordinatrice de ciné ma différence est d'ailleurs proposé aux bénévoles le matin et est suivi d'un repas qui précède le film en lui-même", explique Véronique Blanc du CCAS, qui rappelle que "50 personnes ont participé à la séance proposée en juin dernier et un groupe de bénévoles se structure petit à petit".

Zapping du mois

JUILLET

Mardi
31

APIH prend forme

C'est parti (enfin!), les premiers aménagements lauréats de l'Appel à projet et initiatives des habitants (APIH), lancé l'an passé, ont été réalisés cet été. En effet, les idées proposées par Claire Doutaz (un mini parc de 136m² à Champy) et Joëlle Bergmann, (une balançoire dans le parc Barnave) sont désormais accessibles à tous. Alors que le projet d'aire de fitness de Catherine Chabbal doit encore être réalisé à Fiancey, les Conseils des habitants travaillent actuellement sur la sélection des lauréats de l'édition d'APIH 2018.

Lundi 3 septembre, environ 1 600 écoliers saint-égrévois reprennent le chemin des six groupes scolaires publics de la Ville. La boule au ventre pour certains, un sourire radieux pour d'autres... quel que soit leur état d'esprit les enfants s'apprêtent à vivre dix mois d'apprentissage et de découverte qui leur donneront l'occasion de se construire. Pour accompagner l'Éducation Nationale dans cette mission, la Ville s'investit et ne ménage pas ses efforts afin d'offrir à tous des conditions de travail optimales.

Petit point sur la rentrée des classes.

sommaire du dossier

- page 13
C'est la rentrée !
- page 14
3 questions à Antoine Frisari et Jeanne Forestier
- page 15
Deux ans pour révolutionner Barnave Périscolaire, des activités incroyables !





C'est la rentrée !

Deux mois de vacances, finalement, ça passe vite. Tout juste le temps de prendre le rythme estival que patatras ! Il faut déjà retourner à l'école. Cette année, près de 1600 élèves, soit une légère hausse par rapport à 2017, (re)trouvent le chemin de l'école pour suivre les enseignements des 74 professeurs des écoles qui officient à Saint-Égrève. À ces enfants, s'ajoutent en outre les adolescents qui eux fréquentent les bancs des collèges Barnave et Chartreuse.

Des compétences partagées

Entre l'Éducation Nationale, c'est-à-dire l'État, et les collectivités territoriales, chacun joue un rôle particulier dans l'éducation des enfants et des jeunes. Les programmes, les personnels enseignants et administratifs relèvent exclusivement des compétences de l'État. La commune quant à elle intervient au niveau des écoles maternelles et élémentaires, puisqu'elle en a la charge sur son territoire. Au même titre que le département possède les bâtiments des collèges, la Ville est propriétaire des locaux et en assure la construction,

la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle organise aussi la restauration scolaire et les accueils périscolaires et prend en charge les personnels non enseignants. "Il faut savoir qu'une partie de ces compétences communales est obligatoire tandis qu'une autre est facultative", détaille Jeanne Forestier, conseillère municipale déléguée à l'accueil périscolaire. Elle rappelle toutefois qu'en la matière, les efforts de la Ville sont conséquents puisque, "52% des 4,7 millions d'euros consacrés par la Ville à l'action éducative concerne des dépenses dites facultatives. Il s'agit de l'accueil, la restauration, les transports périscolaires, les activités d'éveil durant le temps scolaire à l'instar de la musique ou du sport... Des actions que nous considérons comme essentielles !" continue l'élue qui évoque notamment l'importance des accueils périscolaires mis en place par la commune.

Aux petits soins

"À l'école, il n'y a pas que l'école", indique en effet Jeanne Forestier en soulignant que "matin, midi et soir, avant, entre et après les cours, des accueils périscolaires sont proposés par la

Ville". En effet, depuis 2013, date du passage à la semaine des 4,5 jours dans les écoles, Saint-Égrève a développé une offre de qualité adaptée pour ces temps périscolaires. "Certains enfants passent autant de temps dans nos accueils périscolaires que sur les bancs de leur classes", rappelle Natacha Ponthus, directrice éducation jeunesse et prévention, pour souligner l'importance de ces accueils qui sont bien plus qu'une simple garderie. Et de rappeler que "les temps périscolaires font l'objet d'un investissement conséquent. Chacun d'entre eux est structuré par un projet pédagogique". Pour ce faire, Saint-Égrève emploie près de 90 personnes et travaille avec différentes associations pour animer ces moments privilégiés durant lesquels une large place est accordée aux jeux et à la découverte de nouvelles activités.

Un travail collaboratif

En effet, il est bien évident que tous ces acteurs ne restent pas chacun dans leur coin et que tout ce petit monde se donne les moyens de travailler de conserve dans le cadre notamment d'un Projet éducatif de

L'ÉCOLE EN CHIFFRES

À Saint-Égrève, un budget de 4 700 000 € est consacré à la vie éducative. Les six groupes scolaires publics de la Ville rassemblent 1600 élèves dont 585 dans les 21 classes de maternelle et 1015 dans les 42 d'élémentaire. 74 personnels enseignants prennent en charge l'éducation des enfants. Ils sont épaulés par 22 Atsem (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), 9 Etaps (Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives), 2 "dumistes" (les professeurs de musique de L'Unisson) et 1 accompagnant éducatif à l'école de la Gare. 85% des élèves sont inscrits à au moins une des activités périscolaires organisées par la Ville. À titre d'exemple, près de 900 repas sont servis quotidiennement dans le cadre de la restauration scolaire. Si son coût réel est de 10,88 € (coût d'achat, frais de personnels, frais matériels, distribution et animation des restaurants scolaires), un repas est facturé aux familles entre 1,15 et 7,11 € en fonction du quotient familial.

... territoire (PEDT) qui, d'après le code de l'éducation "formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs". En effet, entre leur agenda scolaire, leurs activités périscolaires et extra scolaires ainsi que les différents modes de garde dont ils dépendent, les enfants ont bien souvent un emploi du temps de ministre ! Pour leur faciliter la vie, un comité de pilotage composé d'élus, des services de la Ville et d'associations intervenant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, se réunit afin de coordonner au mieux l'éventail d'offres d'activités et de services proposés sur la commune. "Ce PEDT est l'héritier du Plan Éducatif Local dont Saint-Égrève s'est dotée en 2004 pour coordonner de manière rationnelle

les différents temps qui rythment le quotidien des enfants de moins de 18 ans", se souvient Antoine Frisari adjoint en charge de l'action éducative. Il souligne aussi que "différentes instances comme les conseils d'écoles permettent aux différents acteurs de l'éducation des enfants de dialoguer entre eux". La Ville s'appuie d'ailleurs sur ces échanges permanents avec les enseignants et les parents pour construire certains projets comme le plan numérique dans les écoles.

Enseignement 2.0

En 2015, la Ville a lancé, en coordination avec l'Académie, un plan visant à équiper chaque classe de chacun des groupes scolaires de tableaux servant de support aux vidéoprojecteurs interactifs pilotés par des ordinateurs reliés à Internet. À ces dispositifs s'ajoutent quatre PC de fond de classe dans chaque salle et une classe "mobile" de 10 ordinateurs hybrides par école. En tout, la Ville a déployé



50 vidéoprojecteurs interactifs couplés à autant d'ordinateurs et mis à disposition des enseignants ainsi que des élèves 270 terminaux informatiques. "Ces matériels sont devenus des outils pédagogiques à part entière pour bon nombre d'enseignants" constate Antoine Frisari qui rappelle qu'à l'origine "300 000 € étaient prévus pour cette dotation mais qu'au final la



Vidéo : Antoine Léger, directeur de l'école Barnave évoquait le plan numérique (archives 2016).

...

222 100 € En plus des "gros" chantiers de requalification des groupes scolaires, en 2018, la Ville consacre 222 000 € à des travaux d'amélioration diverses et à de petites acquisitions de matériel dans ses écoles.

questions à :

3



Antoine
FRISARI

adjoint en charge de l'action éducative



Jeanne
FORESTIER

conseillère municipale déléguée à l'accueil périscolaire

Pour quelle raison la Ville consacre-t-elle un budget de 4 700 000€ à l'éducation ?

Jeanne Forestier : Les raisons sont multiples. Mais la première d'entre elles est sans doute que notre devoir est de donner à l'école de la République tous les moyens nécessaires pour accomplir ses missions. Les efforts que nous faisons en direction des accueils périscolaires ont une dimension éducative, puisqu'on apprend beaucoup par le jeu, mais aussi une dimension familiale et organisationnelle. Nous essayons

d'apporter aux familles les réponses les plus adaptées à leurs besoins de garde.

Antoine Frisari : Je suis d'accord avec Jeanne. À Saint-Égrève, un accueil périscolaire n'est pas une garderie. C'est un centre de loisir où l'on développe le vivre ensemble. Offrir aux enfants un cadre privilégié pour apprendre, s'épanouir et découvrir de nombreuses activités, c'est former les citoyens de demain.

Qu'est-ce qui selon vous résume la politique éducative de la Ville ?

AF : L'intérêt de l'enfant. C'est notre priorité numéro un ! De cela découle toute notre action. Alors certes, cela peut parfois faire grincer des dents mais au final, que ce soit la Ville, les enseignants, les familles ou les associations... nous œuvrons tous dans ce sens : donner aux enfants les meilleures cartes possibles pour qu'ils s'épanouissent dans leurs études.

Comment peut-on savoir que ces efforts vont dans le bon sens ?

JF : En restant à l'écoute de tous les acteurs de l'éducation. Mais surtout en remettant régulièrement en cause nos choix. Je pense notamment à l'enquête qualité que nous avons menée en 2016 sur l'organisation des temps périscolaires. Chaque année nous nous efforçons d'améliorer l'existant. Dans les mois qui viennent, épaulés par la Ligue de l'enseignement, nous avons prévu de revoir l'organisation de la pause méridienne afin d'améliorer son contenu.

•••
Ville a consacré 480 000 € à ce projet mené en coordination avec le plan de rénovation des écoles”.

Des écoles comme neuves

En juillet, les travaux de requalification du groupe scolaire Barnave ont débuté afin de donner une nouvelle jeunesse à l'équipement qui commençait à accuser le poids des ans. "Nous avons fait le choix de rénover en profondeur ce bâtiment, dont la partie élémentaire date de 1970 et la maternelle de 1972 pour pouvoir conserver le plus d'espace possible. Ce projet de rénovation, dont le coût final devrait s'élever à 3 300 000 €, est le plus ambitieux du programme d'amélioration des écoles que nous menons depuis plusieurs années", explique Antoine Frisari qui fait allusion au programme de rénovation thermique et fonctionnelle des écoles que la Ville a engagé en 2011. Ces travaux ont permis des améliorations énergétiques ainsi que la mise aux normes d'accessibilité dans l'ensemble des écoles de la Ville. "La Gare, le Pont-de-Vence, La Monta ont déjà fait l'objet de tels chantiers. Nous avons lancé la réhabilitation de Prédieu en 2016 et celle-ci devrait se terminer dans les mois qui viennent", souligne Antoine Frisari qui se félicite du début des travaux à Barnave. "Avec les enseignants, les professionnels du service scolaire, les agents du bureau d'études de la Ville et ceux du centre technique municipal, nous avons pris le temps de penser un projet de qualité auquel nous consacrons un budget de plus de 3 millions d'euros, le plus important de cette campagne". Voilà qui pourrait donner à certains l'envie de retourner à l'école... ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au niveau des écoles maternelles et élémentaires, c'est la ville qui réalise le découpage de la carte scolaire. Elle permet de déterminer l'affectation d'un écolier à un groupe scolaire donné en fonction de son adresse. Toutefois, pour l'admission au collège, cette carte n'est plus d'actualité puisque les jeunes sont orientés par l'Éducation Nationale vers l'un ou l'autre des établissements secondaires du secteur.

Périscolaire, des activités incroyables !

Il est tout bonnement impossible de détailler point par point le programme des activités périscolaires. Ainsi, des ateliers animés par des professionnels de la Ville, qu'ils soient éducateurs sportifs ou professeurs de musique du conservatoire L'Unisson sont mis en place à côté d'ateliers à dominante culturelle qui peuvent être animés par des associations locales comme La Troup'Ment ou LABO. Mais le sport n'est pas négligé pour autant et la section plongée de l'USSE par exemple fait découvrir le monde du silence aux enfants de Prédieu (notre photo). Des professeurs des écoles se mobilisent aussi



pour accueillir des élèves en "études surveillées", durant lesquelles ils accompagnent de petits groupes d'enfants qui

le souhaitent à réviser leurs leçons dans un environnement propice. ■

SUIVEZ LE GUIDE : le "Guide des parents" qui compile toutes les informations pratiques relatives à la vie scolaire et périscolaire est réalisé et édité par la Ville. Il est distribué à toutes les familles et est disponible sur le site www.saint-egreve.fr

Deux ans pour révolutionner Barnave



Dans le groupe scolaire Barnave, 2500 m² de locaux vont être réhabilités de fond en comble. Ce chantier, lancé en juillet dernier, devrait s'étaler sur deux ans et se décomposer en trois phases distinctes. La

première, programmée jusqu'en février prochain, se concentre sur le bâtiment de l'élémentaire. Mises aux normes d'accessibilité et de sécurité, amélioration énergétique et fonctionnelles, résolution des problèmes de

vétusté des locaux, réfection de l'étanchéité, des façades dégradées, des fissures, de la corrosion, de l'humidité... sont au programme de ce projet dont le volet économie d'énergie est assurément l'un des points forts. Pour "répondre aux dysfonctionnements relevés lors d'un diagnostic énergétique réalisé en 2013, nous allons réaliser une isolation thermique des toits terrasses, remplacer les menuiseries, mettre en place une isolation par l'extérieur et une nouvelle chaudière haute performance, développer un système de ventilation simple flux modulé", rappelle enfin Antoine Frisari l'adjoint au scolaire... ■

(4 700 000 €

C'est le budget consacré par la Ville à l'action éducative.

Culture

Une année spectaculaire !

C'est parti pour la nouvelle saison culturelle de La Vence Scène. Une fois de plus les artistes professionnels se bousculent au portillon du complexe culturel de Saint-Egrève pour être de la fête. Petit aperçu en images d'une saison 2018-2019 dont le détail est à retrouver dans la plaquette culturelle disponible sur place ou ligne.

focus



28/09/2018

Amélie-les-crayons



7/10/2018

Janysett McPherson Quintet



12/10/2018

Thomas VDB



7/11/2018

Un mystérieux voyage en forêt



9/11/2018

L'école des femmes



17/11/2018

Les Garçons Manqués



Tremplin Jeunes Talents

24/11/2018



Michel Fugain

2/12/2018



14/12/2018

L'Amérique



18/01/2019

Sol bémol



Adieu Monsieur Haffmann

25/01/2019



15/02/2019

Le crime de l'orpheline



8/03/2019

Sérénades & Galanterie !



29/03/2019

La Mélancolie des barbares



12/04/2019

La tragédie du dossard 512



30/04/2019

L'Odyssée... à vapeur !



24/05/2019

Les Chiche Capon

LA VENCE SCÈNE

28 septembre à 20h

Amélie-les-crayons : Mille Ponts pour ouvrir la saison



Amélie-les-crayons ne fait pas des concerts : elle fait des spectacles poétiques, légers et mâtinés d'un humour irrésistible. Lumineux, enjoué, rythmé, percussif, virevoltant, les Mille Ponts mixent nouveaux morceaux et titres plus anciens réarrangés pour l'occasion.

Accompagnée de deux multi-instrumentistes, Amélie joue de son nouveau piano magique le temps d'une échappée belle mise en scène par Fred Radix. ■

En savoir + : amelielescrayons.com

Vendredi 21 septembre à 20h

La vie se tisse, première !



L'association Accord'âge est décidément très active ! Pour lancer la nouvelle saison des rencontres régulièrement organisées à La Vence Scène, les bénévoles proposent une séance de ciné débat organisée autour de leur dernière production en date "La vie se tisse. Des uns aux autres, quelles transmissions d'hier à aujourd'hui?". Après "Vieillir en goûtant sa vie" (2014) et "Habiter sa vie, au fil de l'âge" (2016), ce nouveau reportage-témoignage de l'h10 complète le triptyque de l'association sur le vieillissement. Une fois encore le film, réalisé par Accord'âge soutenue par "la petite poussée", donne la parole à plusieurs générations qui évoquent la transmission sous toutes ses formes... ■

En savoir + : accordages.eklablog.com / tél : 06 42 17 66 04

Jeudi 4 octobre de 19h à 20h30

Café des sciences du Néron met la chimie en lumière

La Vence Scène ne néglige pas la culture scientifique et accueille régulièrement le café des sciences du Néron. Dans le cadre de la fête de la science, celui-ci organise une conférence sur le thème, "Le ver luisant et les LED, quel lien ? La chimie de la lumière" animé par Peter Reiss, responsable du laboratoire Synthèse, structure et propriétés des matériaux fonctionnels (STEP) à l'Institut nanoscience et cryogénie du CEA de Gre-



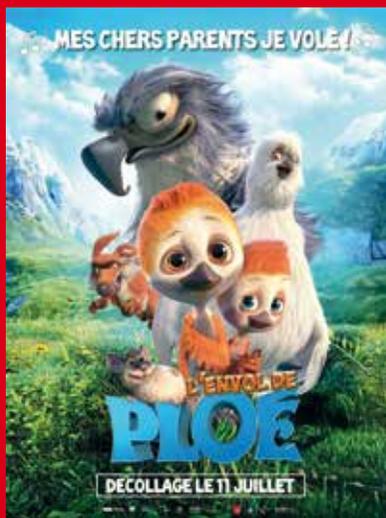
noble. Comme à l'accoutumée, cette causerie érudite est suivie par un débat avec le public.

En savoir :

fetedelascience.fr / cafe.neron.free.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tout au long de la saison, La Vence Scène propose des spectacles pour les publics scolaires. Ces actions de sensibilisation aux spectacles vivants permettent aux élèves d'avoir accès à un lieu culturel, de découvrir le spectacle vivant, de devenir spectateur. Parallèlement, La Vence Scène s'active également dans le champ du cinéma en temps scolaire en participant aux dispositifs "Ecole et cinéma", "Collège au cinéma".



Mercredi 12 sept. à 15h

L'envol de Ploé

L'hiver islandais approche. Pour les pluviers, le temps de la migration vers le sud a sonné. Mais Ploé ne sait toujours pas voler et se retrouve seul. Il décide alors de traverser "la terre de glace", espérant pouvoir atteindre une vallée préservée.



Renseignements : 04 76 56 53 18

Billetterie : sur place

ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

Jumelages et langues étrangères

Comblez vos lacunes en langues étrangères avec Saint-Egrève Jumelages qui vous propose dès le lundi 24 septembre des cours pour adultes d'anglais, d'allemand, d'espagnol et d'italien. Ils se déroulent en soirées ou les après-midis avec des professeurs de nationalité de la langue enseignée. Inscriptions du 10 au 14 septembre de 18h à 19h30 à l'espace Visancourt (4, rue des Mails).

En savoir + : 04 76 75 47 00 ou st-egreve-jumelages@wanadoo.fr ou saint-egreve-jumelages.com

Sport boules : l'événement de la rentrée !



Si parmi toute l'actualité sportive de la rentrée il fallait n'en retenir qu'une ce serait celle-là ! Les 22 et 23 septembre, le boulodrome couvert intercommunal doit en effet accueillir la crème de la boule lyonnaise à l'occasion d'une rencontre internationale. "L'équipe de France féminine et celle de l'Italie viennent se confronter à Saint-Egrève", explique radieu Richard Grenados président de cette section de l'USSE qui n'hésite pas à se mettre en quatre pour assurer la promotion de l'événement. Il faut dire que ces deux jours de compétition sont particulièrement importants puisqu'à la clef les athlètes jouent leur qualification pour les Championnats du Monde qui cette année se déroulent en Chine. Pour que la fête soit complète l'USSE sport boules, soutenu par le Comité départemental, prévoit

plusieurs animations autour des compétitions. "Il y aura un pot d'accueil vendredi soir et de petites animations autour des compétitions", promet Richard Grenados qui conserve une certaine part de mystère quant aux surprises qui attendent les visiteurs.

Si le club de Saint-Egrève a été sélectionné pour recevoir cet événement, il le doit sans doute à son dynamisme exceptionnel. Il faut dire que la section de l'USSE compte 85 membres "nous sommes le seul comité de France dont les effectifs augmentent" se félicite le président qui souligne que cette année "le club rassemble 25 femmes. L'équipe féminine s'est classée troisième de son championnat et les hommes sont champions du tournoi de Bellecour". ■

INFORMATIQUE SENIOR : les ateliers informatique senior, qui initient les plus de 60 ans aux arcanes des ordinateurs, cherchent des bénévoles. Tél. 04 76 56 05 40

Entêtante brocante



Dimanche 30 septembre, la traditionnelle brocante des Mails revient sur la rue du même nom et propose aux particuliers de Saint-Egrève (et seulement à eux) 180 emplacements gratuits pour exposer et vendre les trésors de leur grenier. Les visiteurs sont conviés à chiner des trésors dans les stands installés le long entre la RD 1075 et la mairie ainsi que sur l'allée cavalière. Attention, le temps de la manifestation (de 7h à 17h) la circulation sera coupée rue des Mails. ■

Pratique : inscriptions obligatoires sur le site Internet de la Ville (saint-egreve.fr), ou à l'accueil de la mairie. Les emplacements sont gratuits dans la limite des places disponibles.

ATELIERS LANGUE ET OUVERTURE : pendant l'année scolaire, l'Association Familiale organise les ateliers "L et O" pour l'apprentissage du français en lien avec les structures sociales et culturelles de la ville. En savoir + : 04 76 75 27 57.

Zoom sur le patrimoine



Du 14 au 16 septembre, les Journées du Patrimoine replongent Saint-Egrève dans son passé. Outre les classiques manifestations proposées pour l'occasion comme la traditionnelle visite du Château Borel orchestrée par les élus organisée samedi 15 septembre de 14h à 17h, conférences, concerts et autres événements sont proposés tout au long de ce week-end (à découvrir en page 19). Cette année, la Ville reçoit l'atelier Osiris qui s'est fait une spécialité de restaurer des meubles anciens. L'occasion de découvrir les secrets de fabrication et d'entretien de certains objets chargés d'histoire qui ornent châteaux et demeures de prestige de la région. ■

l'agenda du 7 au 22 septembre

JEUUDI 6 SEPTEMBRE

Don du sang, collecte organisée par l'EFS en mairie. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

VENDREDI 7 SEPTEMBRE

Soutien scolaire, inscription des moniteurs auprès de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) au Patio. De 16h et 18h.

En savoir + : 04 76 75 64 02
06 42 11 47 32.

soutienscolaire38120@free.fr.

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE

Exposition, "Graines d'artistes", à découvrir à la bibliothèque Barnave. Présentation des œuvres réalisées par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse.

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux arrivants, par le maire et les élus de la Ville en mairie de Saint-Egrève. 11h. **"Associations en fête"**, au parc de l'hôtel de ville dès 14h.

JEUUDI 13 SEPTEMBRE

Découverte-information de la méthode Feldenkais par Gym Bien-Etre à la Maison des associations. 20h30.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

Soutien scolaire, inscriptions définitives pour les familles auprès de la Confédération syndicale des familles (CSF) au Patio. De 15h à 18h. En savoir + :
04 76 75 64 02 / 06 42 11 47 32.
soutienscolaire38120@free.fr.

DU 13 AU 16 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine, exposition de l'atelier Osiris au Château Borel. Vernissage le jeudi à 18h30. Ouverture au public du 14 au 16 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h. En savoir + :
amosiris.com / 04 76 56 53 18.

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

Ecole Municipale des Sports, inscriptions des enfants de 4 à 11 ans à la MSF. Pièces à prévoir impérativement : pièce d'identité, attestation du quotient familial (photocopie) et justificatif de domicile de moins de trois mois. En savoir + : 04 76 56 53 69,
sport@mairie-st-egreve.fr,
saint-egreve.fr.

Journées du patrimoine, visite guidée de l'église de La Monta proposée par le Relais de La Monta. De 10h à 12h et de 14h à 17h. Réservation obligatoire :
06 16 08 59 70.

Journées du patrimoine, visite guidée du Château Borel (la partie ancienne de l'hôtel de ville) assurée par les élus de Saint-Egrève. De 14h à 17h.

En savoir + : 04 76 56 53 13.

Journées du patrimoine, grande vente de livres déclassés par la bibliothèque de Saint-Egrève. 1500 ouvrages à acquérir à petit prix dans le parc Barnave (repli dans la bibliothèque en cas de pluie).

En savoir + : 04 76 75 40 63.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Journées du patrimoine, récital d'ensembles vocaux et de solistes proposé par l'association Atoutchoeur à l'église de La Monta. 17h30.

17 ET 18 SEPTEMBRE

Ateliers langues et ouverture par l'Association familiale, inscriptions à l'Espace Europe. De 14h à 16 le lundi et de 10h à 12h le mardi.

En savoir + : 04 76 75 27 57.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

Soutien scolaire, inscriptions définitives pour les familles auprès de la Confédération syndicale des familles (CSF) au Patio. De 15h à 18h.

En savoir + : 04 76 75 64 02

06 42 11 47 32.

soutienscolaire38120@free.fr.

Ciné-débat "La vie se tisse, des uns aux autres quelle transmission ?" par Accord'âges à La Vence Scène. 20h. Entrée libre.

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

Danse orientale Tribal Fusion proposée par la MJC au Patio. A partir de 14 ans. De 14h à 16h. Sur inscription au 04 76 75 47 25

22 ET 23 SEPTEMBRE

Sport boules, rencontres internationales féminines France-Italie au boulodrome couvert intercommunal.

LA VENCE SCÈNE cinéma



► **Une valse dans les allées** (VOSTF) Le 12 septembre à 18h ; le 13 sept. à 20h ; le 16 sept. à 20h.

► **Shéhérazade**

Le 12 septembre à 20h ; le 13 sept. à 20h30 ; le 15 sept. à 17h30 ; le 16 sept. à 20h30 ; le 17 sept. à 20h ; le 18 sept. à 20h.

► **Bonhomme**

Le 12 septembre à 20h30 ; le 14 sept. à 20h ; le 15 sept. à 20h ; le 16 sept. à 18h.

► **L'envol de Ploé**

Le 12 septembre à 15h (séance animée) ; le 15 sept. à 15h30 ; le 18 sept. à 18h.

► **Un nouveau jour sur terre**

Le 12 septembre à 16h et 17h30 ; le 13 sept. à 18h ; le 14 sept. à 20h ; le 15 sept. à 18h et 20h30 ; le 16 sept. à 15h30 et 17h30 ; le 17 sept. à 18h ; le 18 sept. à 20h30.

► **Sur la plage de Chesil** (VOSTF)

Le 13 septembre à 17h30 ; le 18 sept. à 18h.

► **22 Miles**

Le 15 septembre à 16h ; le 16 sept. à 16h ; le 17 sept. à 20h30.

► **Le quatuor à cornes**

Le 19 septembre à 16h30 ; le 20 sept. à 17h ; le 22 sept. à 16h.

► **Ma fille**

Le 19 septembre à 18h ; le 20 sept. à 20h ; le 21 sept. à 20h30 ; le 22 sept. à 20h.

► **Photo de famille**

Le 19 septembre à 20h ; le 20 sept. à 20h.

► **Première année**

Le 19 septembre à 16h et 20h30 ; le 20 sept. à 18h ; le 22 sept. à 18h et 20h30.

► **Whitney** (VOSTF)

Le 19 septembre à 18h ; le 22 sept. à 17h30.

► **La vie se tisse** (proposé par l'association Accord'âge)

Le vendredi 21 septembre à 20h.

► **Destination Pékin**

Le 22 septembre à 15h (ciné Ma différence).

► **Les vieux fourneaux**

Le 3 septembre à 20h ; le 4 sept. à 20h.

► **Under the silver lake**

(VOSTF – Les polars de l'été)

Le 3 septembre à 20h.

► **En eaux troubles**

Le 4 septembre à 20h.

► **BlacKkKlansman : j'ai infiltré le Ku Klux Klan**

(VOSTF)

Le 5 septembre à 20h ; le 6 sept. à 20h ; le 7 sept. à 20h ; le 9 sept. à 17h30 ; le 11 sept. à 17h30.

► **Guy**

Le 5 septembre à 18h ; le 7 sept. à 20h ; le 8 sept. à 17h30 et 20h ; le 9 sept. à 20h30 ; le 11 sept. à 20h.

► **Reine d'un été**

Le 5 septembre à 17h30 ; le 7 sept. à 18h ; le 8 sept. à 15h ; le 9 sept. à 16h ; le 11 sept. à 18h.

► **Capitaine Morten et la reine des araignées**

Le 5 septembre à 15h ; le 8 sept. à 15h30.

► **Lukas**

Le 5 septembre à 20h ; le 8 sept. à 20h ; le 10 sept. à 20h.

► **Alpha**

Le 5 septembre à 16h ; le 7 sept. à 18h ; le 9 sept. à 18h ; le 10 sept. à 20h ; le 11 sept. à 20h30.

► **My lady** (VOSTF)

Le 6 sept. à 20h ; le 8 sept. à 17h30 ; le 9 sept. à 20h.

► **Hôtel Transylvanie 3 : des vacances monstrueuses**

Le 9 septembre à 15h30.

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15 (accueil standard jusqu'à 18h15, fermeture des portes de l'Hôtel de Ville à 18h). Jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et après prise de rendez-vous préalable). Vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15.

CCAS : **04 76 56 53 47**
lundi, mardi, vendredi 13h30-17h15, mercredi et jeudi 8h30-12h15. Action sociale et logement sur RDV.
Personnes âgées permanence lundi après-midi et jeudi matin ou sur RDV.

Permanence des élus :

Cabinet du Maire :
Daniel Boisset, sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Députée de la 5^e circonscription de l'Isère :
Catherine Kamowski **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

PERMANENCES (sur rendez-vous)

CARSAT assistante de service social : **04 76 12 19 23**
Mardi, 9h-12h.
Conseil en énergie : **04 76 14 00 10**
1^{er} lundi de chaque mois, 13h30-16h30.
Architecte : en mairie **04 76 56 53 17**
Ecrivains Publics : 2^e et 4^e mardi du mois, 9h-11h.
Sécurité Sociale : en mairie les mercredis, 14h-16h.
Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
Chaque vendredi, 9h-12h à la Gendarmerie de Saint-Egrève

Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
1^{er} jeudi et 3^e mercredi du mois après-midi sur RV en mairie
Médiation : **04 76 56 53 00**
Edouard Tournier, conciliateur de justice. Sur RDV en mairie.
Point Ecoute : **06 48 46 75 94**
Ecoute psychologique sur RDV le vendredi, 9h-13h à la MSF
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi 13h30-19h, mercredi jeudi et vendredi 13h30-17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
12 rue des Peupliers
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaire : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEEN mission locale **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.meen-neron.com
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h-12h30 et 14h-18h,
jeudi 9h-12h15 et 14h-18h et le samedi 9h-12h.
ou Rue Louis Neel
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**



Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie : n° vert **0 800 805 807**
Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au samedi, 9h-12h et 14h-17h30
régie assainissement **04 76 59 58 17**
• Abonnement et factures : **04 57 38 47 95**
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. Urgences : 3915
Du 01/09 au 07/09 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre Commercial "Les Charmettes"
Du 08 au 14/09 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 15/09 au 21/09 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée
Du 22 au 28/09/18 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**
rue du Moulin, Le Fontanil
Du 29/09 au 05/10 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**
48 quater route de Grenoble
Du 06 au 12/10 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave



40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

Société Nouvelle de Travaux Publics



color'i *La Rentrée des Arts est chez color'i*

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts
Encadrement
Loisirs Créatifs
Eveil Artistique

Lundi: 14h-19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi: 10h-12h/14h-19h
Samedi: 9h30-19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

.....
BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

Crédit Mutuel

Saint-Égrève
5 rue de la Contamine - 38120 Saint-Égrève

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

Annonceur : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Talibout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.
Crédit photo: Gettyimages.

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Un bel été et une magnifique rentrée

Tout l'été, l'équipe municipale à tour de rôle est restée mobilisée avec les agents de la ville pour assurer la tranquillité des Saint-Egrévois. Ainsi, nous pouvons déjà nous féliciter de la situation aux Prises qui est passée d'inquiétante en 2017 à rassurante en 2018. Si de trop nombreuses incivilités et dégradations avaient été constatées il y a un an, force est de constater que les actions menées par la Ville ont aujourd'hui porté leurs fruits. Ainsi la sécurisation du site et sa fermeture ponctuelle en cas de pic de chaleur ont permis de rassurer tout un quartier et des commerçants inquiets. Quand nos oppositions municipales prônaient l'inaction, nous répondions solutions et cet été nous a donné raison. De la même manière à la piscine des Mails, la mise en place de mesures fortes, comme la carte de résident et les tarifs différenciés, a eu un effet immédiat : la tranquillité pour tous. Nous n'accorderons jamais d'excuses à ceux qui ne respectent pas la loi et autrui. Nous sommes élus pour défendre des valeurs et bâtir une ville respectueuse de son prochain. Et non pas pour laisser la porte ouverte aux incivilités et aux délits.

Le groupe majoritaire "Priorité Saint-Egrève" en profite pour saluer l'engagement des agents de la Ville pendant la période estivale et notamment ceux qui ont assuré la sécurité de tous. Notre police municipale s'est développée passant de six à huit agents mais ses missions restent nombreuses et très engageantes. Nous saluons leur disponibilité, soirs et week-ends, pour permettre aux Saint-Egrévois d'évoluer dans une ville où la sécurité n'est pas prise à la légère. Le développement de la vidéo-protection dans les rues de Saint-Egrève ira également dans le sens d'une meilleure surveillance des comportements délictueux pour une ville plus agréable à vivre. La sécurité est la première des libertés et chacun doit pouvoir en bénéficier.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée à Saint-Egrève !

Pascal de Filippis, Président de Priorité Saint-Egrève
www.facebook.com/prioritesaintegreve

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Réunion publique (1^{ère} partie) Vendredi 5 octobre de 20h à 22h Aménagement urbain à Saint-Egrève : où allons-nous ?

(Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles, proche de la gare)

Avec les élus du groupe "Ecologie, Solidarité, Citoyenneté" nous vous proposons une soirée-débat ouverte à tous les habitants sur les enjeux qui impactent aujourd'hui notre commune en matière de développement urbain et de qualité de vie.

Nous vous invitons à venir participer et à réfléchir ensemble aux raisons de ces transformations urbaines importantes sur notre commune, ainsi qu'aux conséquences immédiates et futures qu'elles impliquent.

Après un rappel des différents Plans Locaux d'Urbanisme (PLUs) Saint-Egrévois successifs, nous situerons ces bouleversements dans le contexte métropolitain en évoquant le PLUi (PLU intercommunal). Enfin nous vous apporterons des éléments sur le logement social et les choix qui sont faits sur la commune.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous sur ce sujet d'importance !

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté



Réunion publique ! (2^e partie) Vendredi 5 octobre de 20h à 22h. Aménagement urbain à St-Egrève : vers où allons-nous ?

(Salle Safran, Maison des Solidarités et des Familles, proche de la gare)

Pour réussir cette soirée organisée avec nos collègues "Saint-Egrève Autrement", nous aurons à répondre à un ensemble de questions :

- Saint-Egrève ville accueillante ou repliée sur elle-même ?
- Saint-Egrève accessible en transports, favorisant les déplacements sécurisés à pied et en vélo ou Saint-Egrève faisant la part belle aux voitures ?
- Saint-Egrève avec des zones résidentielles et économiques séparées ou mixées ?
- Saint-Egrève avec une nature et une biodiversité présentes dans nos parcs et nos quartiers ou Saint-Egrève ville dense et minéralisée ?

Pour nous aider à répondre à ces questions posées de manière binaire, il nous faudra comprendre comment s'organise un territoire à l'échelle d'une commune et d'un bassin de vie. Incontournable, nous vous présenterons dans les grandes lignes en quoi consiste le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de la Métropole qui sera opérationnel à l'été 2019 et nous évoquerons aussi le Plan de Déplacements Urbains (PDU) soumis à enquête publique de mi-septembre à mi-octobre 2018. Et place à la discussion !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef et Eric Bruyant

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

Rythmes scolaires : l'arbre qui cache la forêt !

A Saint-Egrève, environ 1615 enfants âgés de 2 à 10 ans vont rester sur une semaine de 4 jours et demi, tandis que 34 communes sur la Métropole vont mettre en place la semaine de 4 jours.

En réalité le débat sur les rythmes scolaires, tronqué, n'est pas à la hauteur des enjeux du bien-être de l'enfant.

Avoir une école de la réussite pour tous les élèves demande une réflexion dans de nombreuses directions et un développement des moyens alloués tant à l'Education Nationale qu'aux collectivités locales et associations. Il conviendrait par exemple de se pencher sur les évolutions profondes de l'organisation de notre société qui ont transformé les attentes et les pratiques familiales. Les évolutions dans les modes d'organisation des entreprises ou de gestion des personnels ne vont pas dans le sens d'une diminution du temps de travail : heures supplémentaires, horaires décalés et atypiques, travail du samedi et du dimanche. La réduction du temps de travail à 35 h par semaine, par exemple, serait de nature à réduire l'allongement des "journées" des élèves. D'autre part, les transformations de la cellule familiale – parents isolés, garde alternée – ont conduit à l'exigence de "vrais week-ends", de périodes de congés à partager. Le calendrier scolaire s'est jusqu'ici adapté par aménagements successifs du nombre de jours de classe, mais la journée de l'écolier français est l'une des plus lourdes d'Europe.

Les effets des suppressions d'emplois des dernières années se font sentir : dégradation des conditions d'étude, des conditions de travail des personnels avec réduction des effectifs d'enseignants mais aussi de surveillants, infirmières, assistantes sociales, médecins scolaires, psychologues scolaires, ATSEM.

L'objectif de réussite pour notre jeunesse n'est crédible que si l'Etat et les communes se donnent les moyens nécessaires pour lutter réellement contre l'échec scolaire en s'attaquant aux inégalités sociales et aux discriminations, par des politiques d'investissement et non d'austérité.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche – PCF
<https://gaucheauthentiquestegreve.wordpress.com/>

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux de carrosserie

Grands, moyens
et petits travaux - Marbre

Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève

Les jardins de Lucie

Habiter une villa neuve à St Egrève
c'est possible !

Découvrez notre programme



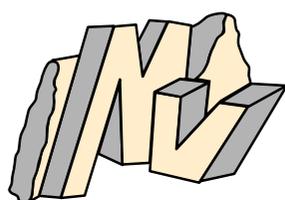
HC Résidences

Prévision Immobilière - Administrateur Immobilier

10, Avenue de la Biolle

contact : 06 27 43 48 34

04 76 77 56 26



MARBRERIE
DE LA VENCE

Christian JEAN

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Egrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine

Décoration

Mobilier

Arts de la table

Électroménager

Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Egrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

poivre rouge

RESTAURANT & GRILL



Service rapide • Restaurant **OUVERT 7j/7** midi et soir
du lundi au dimanche 11h30-14h00 et 19h00-21h30
vendredi et samedi soir jusqu'à 22h00

6, rue Louis Besançon - 38120 SAINT EGREVE
04 76 99 96 66  poivrerougesaintegreve



D. et V. BAPST

 Opticiens conseil

*Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !*

Votre opticien Krys à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

 **04 76 75 61 18**
Centre Cial Les Charmettes

2^e Paire
Tiers payant
Parking Gratuit

optiqueduneron@krys.com

**Venez
découvrir
votre
magasin
rénové !**

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



Restaurant l'arbre Bleu

Kyriad

HOTEL

Restaurant ouvert du lundi au vendredi midi
et le week-end pour tous événements familiaux
ou sportifs à partir de 20 personnes

Restaurant L'Arbre Bleu
8, avenue de la Louisiane - 38120 LE FONTANIL - Tél. 04 76 75 27 38



King Size

vosre literie en 160 et 180
au prix du 140



du 25/08 au 15/09/18 sur articles signalés en magasin



Shopping : La Bagagerie - Photo non contractuelle.

Grand Litier

L'ADRESSE DE VOTRE BIEN-ÊTRE

ZI SAINT ÉGRÈVE

04 76 75 49 09

www.grenoble.grandlitier.com

yvrai

ameublement